

# Nouvelles du réseau



LA LETTRE D'INFORMATION DU RÉSEAU EUROPÉEN DES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

N°107 | JUILLET-AOÛT | 2004

Editorial

## Faut-il encore soutenir le processus pour l'emploi?

**L**e séminaire EAPN de Porto consacré à la stratégie européenne de l'emploi s'est ouvert sur un constat amer: bien que les textes sur l'emploi adoptés par les Chefs d'Etat et de gouvernement intègrent maintenant les objectifs d'inclusion, la réalité est que les politiques actuelles pour l'emploi, non seulement ne sont pas au service de l'inclusion, mais vont jusqu'à menacer la cohésion sociale.

Face au raz de marée de la remise en cause du modèle social européen, l'approche adoptée par le Conseil ne constitue qu'un fragile barrage. Les instruments de la Méthode ouverte de coordination (MOC), faute d'être soutenus par une véritable volonté politique, la participation réelle de l'ensemble des acteurs concernés, et une déclinaison concrète par les Etats membres, restent sans effet.

Faut-il encore soutenir une stratégie pour l'emploi qui s'est avérée décevante? EAPN doit continuer à réclamer la participation à tous les niveaux de la MOC pour l'emploi, non seulement parce que l'emploi est un élément essentiel des problématiques d'exclusion, mais aussi parce que, comme l'ont montré les débats à Porto, nos membres - impliqués dans des projets de terrain avec les personnes exclues du marché du travail ou ayant un emploi précaire - disposent d'une riche expertise, et d'arguments forts quand à la nécessité et les façons de mettre l'emploi au service de l'inclusion.

En même temps, la réflexion du réseau doit se départir du processus et chercher à agir sur les débats qui constituent son contexte idéologique. Pour cela, les enjeux de la pauvreté et de l'exclusion sociale doivent trouver une place dans l'agenda politique comme dans le débat public, dont ils sont aujourd'hui absents.

Claire Champeix

## DOSSIER «EMPLOI ET INCLUSION SOCIALE»

### SOMMAIRE

#### Emploi

- La stratégie européenne pour l'emploi: outil ou menace pour l'inclusion sociale? ..... 2
- Le Rapport conjoint sur l'emploi ..... 2
- Le rôle du Fonds social européen ..... 3
- Pauvreté ou chômage: faut-il choisir? ..... 4
- Rendre le travail «rémunérateur» ..... 4
- Les travailleurs migrants sans-papiers en Europe ..... 5
- Combien de «travailleurs pauvres»? ..... 5
- Entretien avec John Monks, Secrétaire Général de la Confédération européenne des syndicats (CES) ..... 6
- Publications d'EAPN ..... 6

#### Nouvelles d'Autriche

- Coup d'œil sur l'Etat social autrichien ..... 7
- La «Armutskonferenz» (EAPN Autriche) ..... 7
- La pauvreté des femmes en Autriche: mythes et réalité ..... 8

## La stratégie européenne pour l'emploi: outil ou menace pour l'inclusion sociale?

EAPN est inquiet de l'apparition de politiques de l'emploi qui fragilisent les chômeurs, mais aussi les travailleurs.

Analyse.

**D**ans le numéro de mai 2003 des *Nouvelles du réseau*, EAPN se réjouissait de l'intégration des objectifs de Nice d'inclusion sociale dans les nouvelles lignes directrices pour l'emploi. Ces lignes directrices président à l'élaboration des Plans d'action nationaux pour l'emploi (PAN/Empl) par chaque Etat membre dans le cadre de la Méthode ouverte de coordination pour l'emploi (1).

Un an plus tard, les membres d'EAPN sont très inquiets face aux développements de certaines politiques de l'emploi qui affaiblissent la situation des chômeurs et tendent à accroître le nombre des «travailleurs pauvres» (voir encadré page 5). C'est pourquoi le groupe de travail Emploi d'EAPN a, cette année, effectué une analyse des PAN/Empl 2003 au regard des préoccupations du réseau (2). Les conclusions de cette analyse ont été débattues lors du séminaire organisé les 29 et 30 avril derniers à Porto, au cours duquel se sont rencontrés les membres d'EAPN actifs dans les groupes de travail Emploi, Inclusion sociale et Fonds structurels, de nombreux membres du réseau portugais ainsi que différents représentants des autorités portugaises comme des institutions européennes.

Sept des réseaux nationaux d'EAPN ont, à partir d'une grille commune, analysé les PAN/Empl de leur pays; ce qui a débouché sur des constats décevants. Les débats lors du séminaire sont venus renforcer ce bilan alarmant. Aujourd'hui, les objectifs de plein emploi et de productivité se voient accorder la priorité dans les PAN/Empl au détriment de celui de cohésion sociale, quand bien même ces trois objectifs étaient posés sur un pied d'égalité lors de la révision de la stratégie. Les références aux objectifs de Nice sont rares. Robert Strauss, représentant de la Commission européenne, a constaté «le manque d'interaction entre les processus européens pour l'inclusion d'une part et pour l'emploi d'autre part», et souligné le rôle des organisations comme

EAPN. Ilda Figueiredo, membre du Parlement européen, a regretté le manque de moyens alloués à la mise en œuvre de la stratégie.

Dans les nouveaux pays membres de l'Union, la stratégie est encore peu développée, et les organisations de lutte contre la pauvreté n'ont pas été impliquées dans la rédaction des Joint Assessment Papers (3) à partir de 1999: une volonté forte devra être mise en œuvre pour mettre l'emploi au service de l'inclusion dans l'ensemble de l'Union élargie.

### Les ONG exclues du processus

Si l'on considère précisément les différents objectifs de Nice, force est de constater que la contribution des PAN/Empl à ces derniers est très limitée. En termes de formation, les besoins spécifiques des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont peu ou mal pris en compte, et la tendance consiste à privilégier l'investissement privé dans les domaines de formation les plus rentables. Le rôle essentiel de l'économie solidaire, du secteur non marchand, n'est

que marginalement considéré. Dans certains pays, l'avenir des services publics pour l'emploi, essentiels pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, est menacé. Alors que les Chefs d'Etat et de gouvernement à Nice s'étaient engagés à agir pour les plus vulnérables, les actions spécifiquement tournées vers ce public dans le cadre de l'emploi sont largement insuffisantes.

Enfin, alors que la participation de tous les acteurs constitue un élément clé de la Méthode ouverte de coordination, et que l'expertise des organisations représentant les intérêts des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale s'avère indispensable, ces dernières sont aujourd'hui exclues du processus concernant l'emploi. Parallèlement, comme le souligne Manuel Maria Moreira, Gouverneur civil de Porto, la stratégie devrait «impliquer plus concrètement les autorités locales, qui disposent d'une meilleure connaissance de certains problèmes, et souvent des compétences importantes en la matière».

L'exemple portugais illustre bien les limites de la stratégie. Ce pays est marqué par une forte poussée du chô-

*«Il faut protéger le modèle social européen comme un élément du patrimoine mondial de l'humanité»*

### Le Rapport conjoint sur l'emploi

A la lecture du Rapport conjoint sur l'emploi 2003-2004 (RCE) adopté le 21 janvier 2004 par la Commission et approuvé lors du Conseil européen de printemps, EAPN conteste la prédominance du point de vue selon lequel les politiques de l'emploi sont au service de la croissance économique plutôt que de la cohésion sociale, et l'emploi la solution clé pour l'inclusion. De plus, EAPN déplore que les ONG représentant les intérêts des personnes en situation d'exclusion n'aient pas été impliquées, et que l'une des principales contributions ait été élaborée à huis clos par la Task force 'Wim Kok'.

Le RCE contient cependant des éléments positifs dans les domaines suivants, qui devront être développés:

- des indicateurs d'activation et de prévention;
- une meilleure prise en compte de l'objectif d'inclusion;
- une prise en compte des facteurs d'inégalité entre les femmes et les hommes;
- la nécessité d'améliorer l'intégration professionnelle des groupes à risque;
- l'importance de la qualité et de la sécurité de l'emploi;
- la question des «travailleurs pauvres»;
- l'apprentissage tout au long de la vie;
- une meilleure gouvernance de la stratégie européenne pour l'emploi.

Le Rapport conjoint sur l'emploi est disponible à l'adresse:

[http://europa.eu.int/comm/employment\\_social/employment\\_strategy/employ\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/employment_social/employment_strategy/employ_fr.htm)

mage, de bas salaires, un niveau de formation parmi les moins élevés de l'Union et, selon Agostinho Cesário Jardim Moreira, Président d'EAPN Portugal, certaines personnes, par exemple dans le centre de Porto, «*survivent à peine*». Pourtant, l'élaboration du PAN/Empl portugais n'a pas fourni l'opportunité d'une concertation satisfaisante pour l'ensemble des acteurs concernés.

### Le modèle social européen menacé

Les inquiétudes concernent non seulement les politiques de l'emploi, mais, plus globalement, l'interprétation dominante de l'agenda de Lisbonne qui privilégie la compétitivité au détriment de la cohésion sociale. A tel point qu'on peut se demander, avec Fintan Farrell, Directeur d'EAPN, s'il ne faut pas «*protéger le modèle social européen comme un élément du patrimoine mondial de l'humanité*».

Dans ce contexte, les politiques actuelles de l'emploi sont sous tendues, bien plus que par les objectifs de Nice, par la volonté d'accroître à tout prix la participation au marché du travail. Le taux d'emploi apparaît comme un objectif en soi, permettant d'améliorer la croissance et, implicitement, la cohésion sociale. Dans ce contexte, de nombreuses réformes du marché du travail s'apparentent aux politiques visant à «*rendre le travail rémunérateur*» ('*Making work pay*').

L'impact négatif de cette approche sur l'inclusion sociale est flagrant. Outre la pauvreté accrue du fait de restrictions sur les prestations, le travail contraint au mépris des droits, ces politiques entraînent la stigmatisation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, ainsi que la détérioration de leurs relations avec les services publics de l'emploi censés leur apporter un soutien. Elles se fondent sur une vision erronée des motivations des personnes en difficulté, qui seraient dictées par un arbitrage rationnel entre revenus de l'emploi et prestations sociales. En réalité, ces personnes souhaitent un emploi pour la plupart, et ont surtout besoin de réelles opportunités et de soutien pour réintégrer durablement le marché du travail.

Les politiques actuelles mettent l'accent sur la responsabilité individuelle de l'individu et lui demandent de s'adapter aux besoins du marché de travail en insistant sur les notions d'adaptabilité et de mobilité, sans s'attacher réellement à améliorer les possibilités de concilier vie

familiale et vie professionnelle. Si les Fonds structurels sont un élément essentiel de soutien aux politiques de l'emploi, leur utilisation est, comme le montre Maria Marinakou, Présidente d'EAPN et membre du groupe de travail Fonds structurels, marquée par les priorités de chaque Etat membre, et l'inclusion n'est pas au cœur des choix de leur mise en œuvre.

### Conclusions stratégiques

L'analyse de l'impact des politiques de l'emploi sur la cohésion sociale telle qu'effectuée par EAPN est indispensable. Elle doit servir de base à la dénonciation ferme des «*mauvaises pratiques*» conduisant au travail forcé et à l'appauvrissement des travailleurs, et contribuer à provoquer le débat public. Parallèlement, le réseau s'attachera à analyser et à promouvoir les pratiques qui mettent concrètement l'emploi au service de l'inclusion sociale. A ce titre, la formation rendue accessible aux personnes éloignées du marché du travail et l'emploi protégé au sein de l'économie solidaire sont des éléments clés.

EAPN s'attachera aussi, au-delà de l'analyse des développements des politiques européennes pour l'inclusion et l'emploi, à se faire entendre dans les débats plus larges portant sur les orientations économiques de l'Union et l'avenir de l'agenda de Lisbonne. Il est essentiel pour EAPN dans ce domaine de se rapprocher des acteurs clés tels que les organisations syndicales et patronales, et de nouer les alliances pertinentes.

L'expertise des organisations représentant les intérêts des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale justifie qu'une place spécifique leur soit attribuée dans le processus de la Méthode ouverte de coordination pour l'emploi, tant en ce qui concerne l'élaboration des PAN/Empl au niveau national, que celle du Rapport conjoint sur l'emploi, des recommandations adressées aux Etats membres et du programme de révision par les pairs au niveau européen.

*Claire Champeix*

(1) Pour plus d'informations sur la stratégie européenne pour l'emploi:  
[http://europa.eu.int/comm/employment\\_social/employment\\_strategy/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/employment_social/employment_strategy/index_fr.htm)

(2) «*Evaluation par les réseaux nationaux d'EAPN des Plans d'action nationaux pour l'emploi*», Rapport de synthèse, EAPN avril 2004 (disponible sur [www.eapn.org](http://www.eapn.org))

(3) Les JAPs sont des documents préparatoires à l'intégration des pays candidats dans le processus pour l'emploi.

## LE RÔLE DU FONDS SOCIAL EUROPÉEN

Le Fonds social européen (FSE) est l'instrument financier qui permet de «traduire» la stratégie européenne pour l'emploi (SEE) en mesures concrètes. Entre 2000 et 2006, 62,5 milliards d'euros ont ainsi été budgétés. Selon la Commission, le FSE fournirait, dans toute l'UE, 8% des dépenses consacrées aux politiques actives du marché du travail, qui sont au cœur de la stratégie.

Le FSE finance en particulier l'Initiative EQUAL, qui vise à expérimenter de nouveaux moyens de lutte contre les discriminations et inégalités dont peuvent être victimes tant les personnes qui ont un emploi que celles qui en cherchent. Les activités d'EQUAL sont articulées autour de quatre piliers: capacité d'insertion professionnelle, esprit d'entreprise, capacité d'adaptation, et égalité des chances entre les femmes et les hommes.

L'an dernier, l'examen à mi-parcours du FSE visait à renforcer le lien entre la SEE révisée pour la période 2003-2006 et les interventions du FSE. Dans son rapport sur la révision des Fonds structurels, EAPN souligne que, dans le cas du FSE, les mesures du marché du travail, pour importantes qu'elles soient, ne suffisent pas à atteindre l'objectif d'inclusion sociale: «*Les groupes marginalisés nécessitent qu'on leur propose un plus large éventail de mesures afin de promouvoir leur intégration et leur participation à la société*».

Site web du FSE:  
[http://europa.eu.int/comm/employment\\_social/esf2000/index-fr.html](http://europa.eu.int/comm/employment_social/esf2000/index-fr.html)

Site web d'EQUAL:  
[http://europa.eu.int/comm/employment\\_social/equal/index\\_fr.html](http://europa.eu.int/comm/employment_social/equal/index_fr.html)  
Prise de position d'EAPN sur la révision à mi-parcours des Fonds structurels: [www.eapn.org](http://www.eapn.org) ou sur simple demande: [team@eapn.skynet.be](mailto:team@eapn.skynet.be)

## Pauvreté ou chômage: faut-il choisir?

### Rendre le travail «rémunérateur»

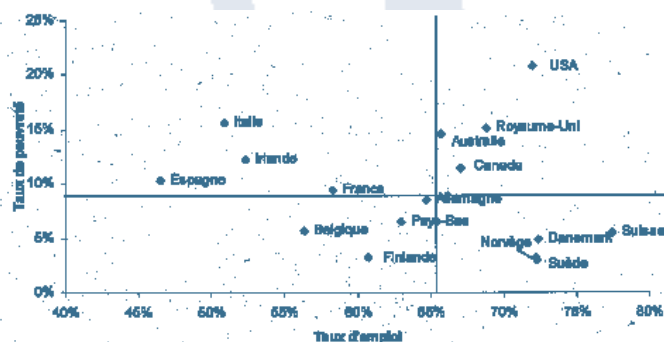
La communication de la Commission en date du 30 décembre 2003 intitulée «Moderniser la protection sociale pour des emplois plus nombreux et de meilleure qualité: une approche globale pour rendre le travail rémunérateur» recense les politiques menées par les Etats membres pour encourager le retour à l'emploi. Plusieurs Etats membres ont en effet durci les conditions d'accès aux prestations sociales, perçues comme susceptibles de créer des «contre incitations» à travailler si elles sont versées sur une trop longue période.

Selon EAPN, l'approche fondée sur la notion de «rendre le travail rémunérateur» place les politiques de l'emploi au service des besoins de l'économie, et sous-tend des réductions de prestations et le développement du travail forcé. En ne reconnaissant pas la forte volonté de travailler de la plupart des personnes confrontées au chômage et à l'exclusion, elle stigmatise celles-ci et peut présider à de très mauvaises relations entre ces personnes et les services publics concernés.

Communication de la Commission:  
[http://europa.eu.int/comm/employment\\_social/news/2004/jan/making\\_work\\_pay\\_fr.html](http://europa.eu.int/comm/employment_social/news/2004/jan/making_work_pay_fr.html)

Dans la discussion sur les différences entre les «modèles sociaux» européens et américains, nombreux sont les commentateurs qui mettent en opposition les niveaux élevés de protection sociale en Europe et d'emploi aux Etats-Unis. Force est d'admettre que l'Europe connaît moins de pauvreté, tandis qu'il y a moins de chômage aux USA; cette comparaison poussant un grand nombre de personnes à penser qu'il faut choisir entre la pauvreté et le chômage.

En fait, cet échange n'est vérifiable que si on compare les Etats-Unis d'un côté et l'Union européenne de l'autre. Quand on examine, non plus l'Union, mais ses Etats membres, on s'aperçoit que la théorie du troc disparaît, comme l'indique un rapport (1) comparant les taux de pauvreté et de chômage de 15 Etats membres de l'OCDE. Le tableau ci-dessous donne une répartition des pays en fonction des taux d'emploi et des taux de pauvreté:

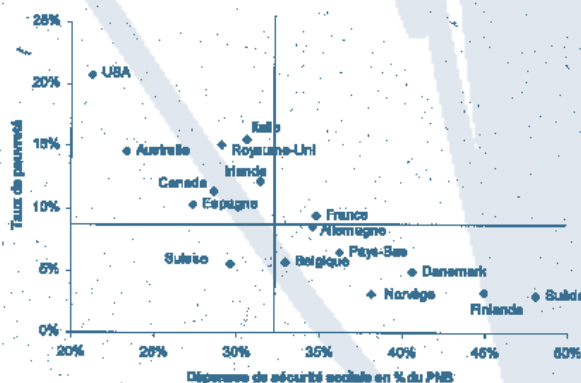


Nous voyons qu'il y a des pays dans chaque quart du tableau:

- Certains pays combinent des taux élevés de pauvreté et des taux élevés d'emploi;
- D'autres connaissent une pauvreté basse et un emploi élevé;
- Ou encore des taux élevés de pauvreté combinés à un taux d'emploi bas;
- Sans oublier des taux bas de pauvreté et d'emploi

Une étude des taux de pauvreté chez les enfants dans les pays industrialisés (2) montre que la proportion des enfants pauvres y varie grandement et ce, pour deux raisons probables. En premier lieu, si l'emploi n'est pas le seul facteur, il n'en reste pas moins un facteur important. Cependant, le niveau de protection sociale dans chaque pays revêt, lui, une importance cruciale. Le rapport en question procède à une autre comparaison internationale et met en corrélation le niveau de la pauvreté chez les enfants dans différents pays, avec un résultat frappant: soit les pays dépensent beaucoup et

ont des niveaux bas de pauvreté, soit ils dépensent moins et ont des taux de pauvreté élevés. «Il est clair que les transferts de revenus et les autres services de l'Etat providence sont très importants pour les niveaux de vie des enfants pauvres, et ils ont été au centre de nombreuses recherches passées sur la pauvreté des enfants (et des adultes). Les pays qui sont à la pointe de la 'Providence' ont généralement des taux peu élevés de pauvreté, tandis que les pays en queue de peloton des 'Etats providence' connaissent des taux de pauvreté des enfants bien plus élevés» (3).



La relation dans le tableau ci-contre est aussi claire que ne l'était l'absence de relation dans le premier tableau.

Des gouvernements européens ont fait de l'emploi le fer de lance de la stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le rapport en question étaye cette

décision stratégique: les objectifs d'emploi élevé et de pauvreté réduite non seulement peuvent être poursuivis en parallèle, mais en outre ils se renforcent mutuelle-

ment. Cependant, la corrélation – évidente – entre les dépenses de protection sociale et le taux de pauvreté, et l'absence de corrélation entre les taux de pauvreté et les taux d'emploi, indiquent que l'emploi n'est pas la panacée dans la lutte contre la pauvreté.

Comme John Sweeney, de la «Children's Rights Alliance» d'Irlande, l'a si bien dit: «La conclusion n'est pas aussi simpliste que de dire que le taux de pauvreté des enfants d'un pays donné équivaut à ce qu'il est disposé à payer. Par contre, nous pouvons conclure que les taux les plus

bas de pauvreté des enfants sont l'œuvre de pays où l'objectif d'un taux élevé d'emploi pour réduire la dépendance sociale n'a pas éclipsé la tâche première de l'Etat providence: défendre les niveaux de vie».

Richard Exell - Trade Union Congress, Royaume-Uni

(1) "Low Pay and Poverty in OECD Countries", I Marx, Employment Audit, Employment Policy Institute (RU), hiver 1999.

(2) "Child Poverty Across Industrialized Nations", B Bradbury & M Jantti, Innocenti Occasional Papers, Economic and Social Policy series no 71, septembre 1999.

(3) Ibid, p. 71

## Les travailleurs migrants sans-papiers en Europe

**L**es phénomènes de mondialisation, de mobilité des ressources humaines et d'exploitation des travailleurs sont tous reliés entre eux. Des personnes, chassées de leur pays par la faute de la mondialisation, cherchent le moyen de survivre ailleurs. Or, en raison des difficultés auxquelles sont confrontés ceux qui désirent entrer légalement dans l'Union européenne, nombreux sont les migrants qui se résignent à y entrer de manière illégale ou qui, après y être arrivés de manière légale, deviennent des «illégaux» une fois leur visa ou leur permis de séjour arrivé à expiration. Faute d'un permis de travail officiel, ils n'ont pas le droit de travail et éprouvent les plus grandes difficultés à survivre en Europe où, qui plus est, ils se retrouvent souvent victimes d'actes de racisme et de xénophobie.

Dans le même temps, divers secteurs de l'économie européenne dépendent grandement des travailleurs sans-papiers, sans lesquels de nombreuses tâches ne seraient pas remplies. Si le pourcentage des travaux effectués par des travailleurs sans-papiers varie en fonction du pays ou du secteur, tous les commentateurs s'accordent pour dire que le travail des sans-papiers est un élément commun aux économies de tous les pays européens. On retrouve des travailleurs sans-papiers dans les domaines de l'agriculture, du travail à domicile, de la construction, etc. Leur disponibilité et leur flexibilité sont les deux plus importantes qualités que les employeurs de ces secteurs recherchent chez les travailleurs. L'objectif est de faire de la main d'œuvre une variable qui pourra être réduite en période de récession économique. Certains employeurs recherchent des travailleurs disponibles quand nécessaire, flexibles et disposés à accepter des conditions de travail lamenta-

bles. Et les migrants sans-papiers sont, de ce point de vue, les travailleurs «parfaits»: ils affirment rarement leur droit à des conditions de travail correctes car ils dépendent trop lourdement de leurs rémunérations et craignent d'autres répercussions éventuelles.

Notons que, lorsqu'on maintient une situation qui exclut de leurs droits un groupe donné de travailleurs, le risque existe d'un recul généralisé des droits des travailleurs. Les migrants et les sans-papiers ont souvent été le «laboratoire» de plus profondes restructurations du tissu économique et des modèles du travail. La nouvelle orientation prise par les relations entre le capital et le travail, dans le sens de plus de flexibilité et de délocalisation, a, dans un premier temps, été expérimentée sur le compte des travailleurs étrangers. «Avoir du travail, mais pas de travailleur» risque d'être au centre de la future politique du travail, si on n'y met pas un terme dès aujourd'hui.

Etre sans-papiers n'est pas synonyme d'être privé de tous les droits; au contraire, diverses conventions internationales fixent des droits pour toutes les personnes et tous les travailleurs, indépendamment de leur statut administratif. Des mesures politiques nationales et internationales doivent être instaurées sur base de l'existence des instruments internationaux. Une approche qui soutient les travailleurs sans-papiers ne débouchera pas automatiquement sur une augmentation du volume de l'économie informelle. Donner aux travailleurs plus de certitude juridique et la capacité de faire face aux conflits devrait dissuader les employeurs peu scrupuleux. A cet égard, une politique d'aide constitue un instrument efficace si l'on veut faire reculer l'exploitation et la concurrence déloyale et défendre, par ce biais, les droits de tous les travailleurs.

Nele Verbruggen - Coordinatrice de PICUM

## COMBIEN DE «TRAVAILLEURS PAUVRES?»

L'accès au marché du travail est souvent présenté comme l'une des voies royales pour sortir de la pauvreté et de l'exclusion sociale. La promotion de la participation à l'emploi ne figure-t-elle pas en tête des objectifs de la stratégie européenne pour l'inclusion sociale?

Quand on se penche sur les données d'Eurostat, l'office statistique européen, on s'aperçoit en effet qu'à l'échelon de l'Europe des Quinze, le taux de pauvreté (en 2001) au sein de la population en situation de chômage était de 38%! Parmi la population ayant un emploi, ce taux chute à 7%... Mais quand on calcule combien de personnes sont concernées, on s'aperçoit que les personnes au chômage en situation de pauvreté sont au nombre de 5 millions, alors que les personnes ayant un emploi mais vivant sous le seuil de pauvreté sont au nombre de 11,4 millions, soit plus de fois plus!

Même s'il faut considérer ces données statistiques avec toutes les précautions d'usage, elles donnent néanmoins à penser que non seulement il faut créer davantage d'emplois, mais surtout des emplois de meilleure qualité.

PICUM, la Plate-forme pour la coopération internationale sur les migrants sans-papiers, est un réseau d'organisations d'aide aux migrants sans-papiers résidant en Europe. Son objectif est de promouvoir l'accès aux droits sociaux fondamentaux, comme le droit aux soins de santé, à l'enseignement, au logement et aux conditions de travail correctes. L'article ci-contre est basé sur le rapport «Undocumented Migrant Workers in Europe», que le PICUM a publié en janvier 2004. Plus d'informations: [www.picum.org](http://www.picum.org)



John Monks, Secrétaire Général de la Confédération européenne des syndicats

## Publications d'EAPN

- Révision des perspectives financières pour 2007-2013 et ses implications sur l'action européenne contre la pauvreté (mai 2004)
- Evaluation par les réseaux nationaux d'EAPN des Plans d'action nationaux pour l'emploi: Rapport de synthèse (avril 2004)
- Réaction d'EAPN sur le Rapport conjoint sur l'emploi 2003-2004 (avril 2004)
- Position d'EAPN sur la rationalisation de la coordination ouverte en matière de protection sociale (septembre 2003)
- Réponse d'EAPN au document du Comité de protection sociale «Enjeux fondamentaux de la protection sociale et de l'emploi» (avril 2003)
- Réponse d'EAPN à la Communication de la Commission sur l'avenir de la stratégie européenne pour l'emploi (SEE) «Une stratégie pour le plein emploi et des emplois de meilleure qualité pour tous» (mars 2003)
- Faire de la stratégie «emploi» un outil d'inclusion sociale (septembre 2002)
- La position d'EAPN sur la révision de la stratégie européenne pour l'emploi (juin 2002)
- Quelle place pour les chômeurs de longue durée dans les Lignes directrices pour l'emploi? (janvier 2001)
- Les Lignes directrices pour l'emploi: Quel bilan? (février 2000)

Publications disponibles sur le site [www.eapn.org](http://www.eapn.org) ou sur simple demande: [team@eapn.skynet.be](mailto:team@eapn.skynet.be)

## «Le modèle social européen doit être reconnu comme un facteur de production»

Entretien avec John Monks, Secrétaire Général de la Confédération européenne des syndicats (CES).

### EAPN: Pensez-vous que la stratégie européenne pour l'emploi (SEE) contribue à plus de cohésion sociale?

**John Monks:** La mise en œuvre de la SEE révisée contribuera à améliorer la situation générale du marché du travail et à promouvoir l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. La réinsertion sur le marché du travail de ceux et de celles qui en ont été exclus - non pas par choix ou par les effets d'un système social trop généreux, mais parce qu'un nombre insuffisant d'emplois ont été créés - nous aidera à atteindre les cibles de Lisbonne. Mais afin de créer plus d'emplois de qualité, des questions comme la conciliation des vies professionnelle et familiale, la réduction du fossé des salaires, la garantie des droits à la sécurité sociale pour les travailleurs atypiques, l'offre d'emplois de qualité aux femmes et la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie pour tous, doivent également rester des priorités.

### Quels sont les risques et avantages potentiels d'une approche «d'activation»?

Il est clair que les politiques actives du marché du travail ont un rôle important à jouer pour aider ceux qui ne disposent pas des qualifications nécessaires pour obtenir et conserver un emploi, principalement les chômeurs de longue durée, les personnes handicapées et les personnes aidantes ayant de lourdes responsabilités domestiques. Cependant, un grand danger existe de privilégier excessivement l'aide à l'intégration du sans-emploi dans l'emploi. Certains sous-entendent que les chômeurs ne veulent pas travailler et qu'il faut trouver des mécanismes dans les systèmes de sécurité sociale pour les pousser à accepter n'importe quel emploi disponible. En fait, des recherches en Europe montrent que la majorité des sans-emploi, y compris ceux qui vivent en situation d'exclusion sociale, voient dans le travail leur toute première priorité et la meilleure manière d'améliorer leurs conditions de vie. Il y a un risque que certaines politiques d'activation n'optent pour une approche d'obligation de travail à l'américaine («workfare»).

### La SEE a-t-elle un véritable impact, même si elle est subordonnée aux Grandes orientations de politique économique?

Dans le climat européen actuel, marqué par une croissance décevante, la tendance veut que l'on privilégie les cibles

économiques au détriment de toutes les autres considérations, dont les politiques sociales. La CES estime qu'il s'agit là d'une erreur de cible. Le modèle social européen doit être reconnu comme un facteur de production, avec l'emploi, la qualité du travail et l'investissement humain comme ingrédients clés de la reprise économique.

Voilà pourquoi la CES s'oppose à la subordination de la stratégie européenne pour l'emploi par rapport aux Grandes orientations de politique économique. Les lignes directrices pour l'emploi devraient jouer un rôle moteur dans la coordination de la politique de l'emploi.

### Que pensez-vous de la «responsabilité sociale des entreprises»? Peut-on attendre des employeurs qu'ils créent plus d'emplois favorables à l'inclusion?

La CES considère que les initiatives de responsabilité sociale des entreprises (RSE) sont des mesures volontaires que les entreprises choisissent de prendre, souvent pour améliorer leur image commerciale ou attirer des investisseurs. Malheureusement, les programmes de RSE ne prévoient aucune obligation d'implication des travailleurs ou des syndicats. La CES n'est nullement contre la RSE et souhaite y jouer un rôle actif pour autant qu'il s'agisse d'un «plus» qui ne cherche pas à remplacer les accords pris entre les partenaires sociaux.

Il faut préciser que la RSE n'est pas une alternative au dialogue social et aux négociations collectives. Le débat sur la RSE doit se dérouler dans le contexte du modèle social européen, sur la base des valeurs communes aux Etats membres de l'UE, principalement à la lumière de l'élargissement, de la mondialisation et du développement durable.

### Quelle est votre position par rapport au projet de directive sur les services dans le marché intérieur (à adopter en 2005)?

La CES se préoccupe de certaines des dispositions du projet de directive. Celles-ci pourraient accélérer la déréglementation, éroder gravement les droits et la protection des travailleurs, et aller à l'encontre de l'offre de services essentiels pour les citoyens européens.

Dans son état actuel, le projet contient de graves erreurs et risque de saper les accords collectifs actuels, les codes nationaux du travail, pour ne pas dire le modèle social européen lui-même. C'est pour ces raisons que la CES ne peut le soutenir et a demandé de rencontrer dans les plus brefs délais le groupe de travail du Conseil européen sur la compétitivité et la croissance pour discuter de ces préoccupations.

Entretien: V. Forest

## Coup d'œil sur l'Etat social autrichien

**S**i l'on ne tient compte que du volume des moyens engagés (2002: 29,1% du PIB, ou encore 57.785 millions d'euros) ou du caractère

différencié des prestations, l'Autriche apparaît comme un Etat social bien développé. Toutefois, avec l'écart de plus en plus marqué entre les modèles et la réalité, ainsi qu'avec les mesures politiques prises, en particulier depuis le milieu des années 1990, les risques de paupérisation augmentent.

### Pas de garantie minimum

L'Autriche est un Etat providence: plus de 80% des dépenses sociales sont utilisées pour les assurances retraite, maladie, accident et chômage. Le droit aux prestations présuppose l'exercice passé d'une activité professionnelle soumise à des cotisations qui, conformément au modèle du « père soutien de famille », couvre également partiellement les membres de la famille. Avec la diversification des formes de cohabitation, le nombre croissant de divorces, ainsi que les changements dans les relations traditionnelles entre les hommes et les femmes, ce modèle est de plus en plus en crise: la dépendance jadis « invisible » des femmes apparaît aujourd'hui clairement dans les statistiques de la pauvreté.

Depuis le milieu des années 1990, les conditions d'accès à différentes branches de la sécurité sociale sont devenues de plus en plus strictes et les taux d'indemnisation nets ont été réduits. A l'exception de l'assurance retraite, le système de sécurité sociale autrichien ne comporte pas d'éléments de garantie minimum. Ce système est précaire dans le sens où on ne peut s'attendre à des indemnités décentes que si la « carrière » professionnelle a suivi le modèle des conditions de travail normales (durable, continu, à temps plein, etc.).

Des prestations universelles, non liées à l'exercice antérieur d'une activité professionnelle, existent entre autres pour les personnes dépendantes et dans le domaine de la promotion des familles (en moyens engagés, l'un des systèmes les plus dotés en Europe). Le principe de base est que «chaque enfant a une valeur égale pour l'Etat » et les critères de besoins sont très restrictifs. Ce système

garantit un degré élevé d'acceptation, mais a pour conséquence des taux de pauvreté disproportionnés pour les mères ou les pères célibataires, et pour les ménages de trois enfants et plus. Ces indemnités ne sont universelles que pour les citoyens et les citoyennes autrichiens. Les migrant(e)s ne sont pas sur un pied d'égalité et ne jouissent de ces mêmes droits qu'après un séjour continu de cinq ans.

### Protection précaire au bas de l'échelle

Il existe également des indemnités qui ne sont octroyées que lorsque le « potentiel d'entraide » en matière de revenus, de patrimoine et d'emploi sur le marché du travail est épuisé et lorsque les membres de la famille ne peuvent être appelés à la rescousse. Les deux principales prestations d'aide sociale sont l'aide d'urgence et l'allocation de fin de droit. La première est conçue comme une prestation relais liée à la perception d'allocations de chômage (elle n'est théoriquement pas limitée dans le temps); la deuxième représente la protection sociale minimale relevant de la compétence des Etats. Etant donné l'absence d'éléments de protection minimum dans les systèmes de protection supérieurs et, dans un même temps, les risques croissants de pauvreté, l'allocation de fin de droit s'est considérablement développée, au point de devenir l'une des principales garanties de facto, sans pour autant constituer un moyen efficace de lutte contre la pauvreté pour manque de revenus. Seul un ayant-droit sur deux sollicite effectivement l'allocation de fin de droit...

De plus en plus, on se replie sur les prestations non monétaires de l'Etat. L'Autriche dispose - pour combien de temps? - d'une offre de biens et de services publics bien développée, même si, bien sûr, certaines choses pourraient être améliorées. Pour attirer l'attention sur leur rôle central dans l'Etat social et demander leur amélioration, le Réseau autrichien de lutte contre la pauvreté a organisé l'année dernière une campagne Stop-GATS (\*).

*Martina Kargl*

(\* ) Le GATS est l'Accord général sur le commerce des services, au sein de l'Organisation mondiale du commerce.

## LA «ARMUTSKONFERENZ» (EAPN AUTRICHE)

EAPN Autriche est un réseau qui se compose de 24 organisations nationales et de trois réseaux régionaux (Salzbourg, Carinthie et Haute-Autriche). Deux fois par an, des représentants et représentantes des organisations membres et des réseaux régionaux se réunissent en une assemblée générale. Une équipe de coordination de six personnes s'occupe des affaires courantes. Un bureau de coordination de trois personnes employées à temps partiel assiste l'équipe dans son travail. Le travail de fond de la « Armutskonferenz » est accompagné par un conseil scientifique regroupant une trentaine de scientifiques.

### Principaux objectifs et activités

- Travail d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale: travail avec les médias, événements publics;
- Lobbying de politique sociale et suivi au niveau de l'Autriche et de l'UE;
- Mise en réseau des acteurs de la société civile oeuvrant à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- Organisation de conférences sur la pauvreté (jusqu'à présent, cinq conférences avec, à chaque fois, environ 400 participants et participantes: travailleurs/travailleuses sociaux, collaborateurs/collaboratrices d'ONG, personnes concernées, scientifiques, personnes intéressées);
- Suivi des Plans d'action nationaux contre la pauvreté et l'exclusion sociale, élaboration d'un rapport similaire par les ONG;
- Publications sur la pauvreté, la richesse et l'exclusion sociale;
- Elaboration d'une newsletter publiée régulièrement;
- Développement et mises à jour permanentes du site [www.armutskonferenz.at](http://www.armutskonferenz.at);
- Participation au développement du site [www.sozial-wirtschaft.at](http://www.sozial-wirtschaft.at) (par exemple, production d'une base de données sur la politique sociale).

# La pauvreté des femmes en Autriche: mythes et réalité

Une mise au point par le groupe de travail «Femmes et Pauvreté» d'EAPN Autriche

Mythe	Réalité
En Autriche, personne n'est pauvre	L'Autriche fait partie des dix pays les plus riches de la planète. Pourtant, de nombreuses femmes ont très peu d'argent. En Autriche, 4,9% d'entre elles, c'est-à-dire 200.000 femmes, connaissent un grave problème de pauvreté, et environ 600.000 se situent à la limite du seuil de pauvreté (taux de pauvreté chez les hommes: 2,9%)
Nous devons tous faire des économies! En Autriche, la politique d'austérité touche tout le monde de la même façon: les femmes et les hommes, les pauvres et les riches.	Etant donné leurs revenus limités, <b>les femmes sont beaucoup plus touchées</b> que les hommes <b>par l'augmentation des taxes</b> , par les franchises et par la réforme des retraites; elles y perdent une bien plus grande part de leur revenu quand elles gagnent bien leur vie. <b>En revanche, en Autriche, les riches paient très peu d'impôts:</b> l'Autriche est l'Etat de l'UE où l'impôt sur la fortune est le moins élevé.
La réforme fiscale est avantageuse pour tous	<b>Pour 2,1 millions de travailleurs/travailleuses, dont la plupart sont des femmes</b> , la réforme fiscale n'apporte aucun soulagement, car leurs revenus sont trop peu élevés. Mais ils sont clairement touchés par des taxes plus élevées. Si les deux parents travaillent, la réforme ne leur apporte rien non plus. Au lieu de cela, on promeut un modèle de famille démodé, dans lequel la femme ne peut que gagner un petit supplément.
L'Etat providence prend soin de la même façon de tous les enfants; les parents isolés reçoivent de toute façon pour leurs enfants une avance alimentaire de l'Etat lorsque le père de l'enfant ne verse pas de pension alimentaire.	<b>17% des mères célibataires (c'est-à-dire une sur six) ne reçoivent ni pension alimentaire ni avance de l'Etat!</b> En effet, celle-ci n'est pas versée lorsqu'il s'avère que le père de l'enfant est insolvable (pour cause d'incapacité de travail ou de maladie par exemple). En outre, l'Etat providence ne veille pas non plus sur bon nombre d'enfants de migrantes car celles-ci ne reçoivent bien souvent ni allocation familiale, ni allocation pour la garde d'enfants.
Grâce à l'allocation pour la garde des enfants, les femmes ont le choix entre un travail non rémunéré à la maison et une activité professionnelle rémunérée.	<b>L'allocation pour la garde des enfants</b> de 14,53 Euro par jour ne suffit pas pour vivre – sans revenu complémentaire. En outre, pour véritablement «avoir le choix», <b>il faudrait davantage d'institutions de garde d'enfants</b> de qualité et abordables.
Des femmes sans-abri, ça n'existe de toute façon pas.	<b>Bon nombre de femmes sont des sans-abri «cachées»</b> ou sont menacées de sans-abrisme. Souvent, les femmes s'engagent dans des «relations de circonstance» et acceptent violence et exploitation sexuelle, simplement pour avoir un toit au dessus de leur tête. Mais elles n'en parlent pas de peur d'être stigmatisées.
Aujourd'hui, aucune femme n'est obligée de rester auprès d'un homme violent!	Parmi les conséquences principales pour les femmes d'une séparation de leur mari violent, on compte surtout: grave endettement des femmes concernées à cause d'engagements sur caution; perte d'emploi car l'homme violent continue souvent à poursuivre sa femme; <b>menace de pauvreté</b> ; pour les migrantes, <b>perte du droit de séjour</b> car elles sont liées au couple à cause du visa familial.
Les étrangères sont celles qui profitent le plus de notre système social.	Les étrangères paient plus qu'elles ne reçoivent. <b>A obligations égales</b> , elles n'ont <b>pas le même accès</b> aux prestations sociales (allocations familiales, allocation de garde d'enfants, aide sociales, logements sociaux, marché du travail).
Aujourd'hui, les femmes gagnent tout de même autant que les hommes.	<b>Les femmes gagnent en moyenne environ 40% de moins que les hommes.</b> Cette différence est due à un revenu de départ moins élevé, à des interruptions de carrière pour raisons familiales, aux désavantages liés au travail à temps partiel et au fait que bon nombre de femmes ne sont pas engagées pour un poste correspondant à leurs qualifications.
Celui/celle qui veut travailler trouve du travail!	<b>Actuellement, il y a 11 demandeurs d'emploi pour un emploi vacant, et 2,5 stagiaires pour un stage offert.</b> Si l'on ajoute à cela les « chômeurs cachés », comme ces 10.000 femmes environ qui, à cause du revenu de leur partenaire, ne reçoivent pas d'aide d'urgence, le nombre de demandeurs d'emploi augmente de 50%.

Ce dont nous avons besoin: justice sociale au lieu de mythes qui nuisent à tout le monde!

Pour plus d'informations sur les actions et les positions du groupe de travail «Femmes et Pauvreté»: [www.frauenarmut.at](http://www.frauenarmut.at)

EAPN œuvre pour un partage plus équitable des richesses, des opportunités et des ressources

N°107  
Juillet-Août 2004

Publié  
en Français, Anglais,  
Allemand, Espagnol et Italien

Editeur responsable  
F. Farrell

Responsable de publication  
V. Forest

Rue du Congrès 37-41 bte2  
B-1000 Bruxelles  
tél. 32 2 230 44 55  
fax 32 2 230 97 33

E-mail: [team@eapn.skynet.be](mailto:team@eapn.skynet.be)  
Internet: <http://www.eapn.org>

Avec la contribution de  
P. Brandellero  
C. Champeix  
C. Nolmans  
C. Fonseca

Bureau de dépôt  
1600 Sint Pieters Leeuw 1



Avec le soutien  
de la Commission européenne